

Ce rapport présente les travaux du groupe d'experts réunis par l'Inserm dans le cadre de la procédure d'expertise collective (annexe 1), pour répondre à la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) concernant les aspects scientifiques, médicaux et sociétaux des tests génétiques. Ce travail s'appuie sur les données scientifiques disponibles en date du dernier trimestre 2006. Près de 600 articles ont constitué la base documentaire de cette expertise.

Le centre d'expertise collective de l'Inserm a assuré la coordination de cette expertise collective.